



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	— 13 »
Trois mois, —	5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Reconnue officiellement par la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie, la Confédération de l'Allemagne du Nord vient de l'être par l'Autriche.

L'International se préoccupe de l'agitation qui règne à Naples. « On y prononcerait même, dit-il, le mot de confédération des provinces de l'Italie, comme si déjà Naples était devenue la capitale du sud, aussi bien que Florence celle du nord, et Rome celle du centre. »

On écrit de Florence à la Correspondance générale Autrichienne, que M. Rattazzi s'est tout-à-fait tourné du côté du garibaldisme. Dans son récent voyage à Naples, l'ancien chef du cabinet italien s'était entouré des partisans du tribun de Caprera, et était constamment escorté de MM. Nicotera et San Donato, qui lui organisaient des ovations.

On lit dans le journal l'Italie, du 2 janvier :

Le roi Victor-Emmanuel a reçu, le 1^{er} janvier, les députations du Sénat et de la Chambre des députés qui sont venues le complimenter à l'occasion du premier jour de l'an.

Voici à peu près les paroles que le roi a adressées à la députation de la Chambre :

« Nous traversons une crise des plus graves, nous sommes entourés de périls; mais l'Italie a déjà passé par des épreuves non moins difficiles et elle en est sortie avec bonheur.

J'espère qu'elle ne sera pas moins heureuse dans cette circonstance.

« Je crois devoir recommander à tous le calme et la concorde.

« La Chambre est saisie de projets importants; je compte qu'elle leur accordera toute son attention, et qu'elle déploiera la plus grande activité dans ses travaux.

« La situation s'est améliorée depuis deux mois; tous nos efforts doivent tendre à la rendre encore meilleure. »

On écrit de Florence, 3 janvier :

M. Chiaves a refusé le portefeuille de l'intérieur. Ce portefeuille est maintenant offert à M. Peruzzi. On assure que celui-ci subordonne son acceptation au remaniement du cabinet, que le général Menabrea voudrait limiter à la sortie de M. Guatterio.

Le portefeuille des affaires étrangères est offert à M. Visconti-Venosta. S'il acceptait, le général Menabrea prendrait celui de l'intérieur, et la crise pourrait être considérée comme terminée.

On lit dans la Gazette officielle, du 4 janvier :

« Le président de la Chambre fait connaître que, les communications étant interrompues entre la haute Italie et Florence par suite de la quantité extraordinaire de neige qui est tombée ces jours derniers, la réouverture de la Chambre des députés est ajournée jusqu'au 11 du mois courant.

Voici le texte du discours adressé en italien, par le pape, aux officiers de son armée qui lui

ont été présentés par le général Kanzler, à l'occasion des dernières fêtes :

« Quand la force est armée pour détruire, quand elle porte la ruine où régnaient la paix et le bon ordre, alors cette force oblige l'Église à prier Dieu de détourner d'elle-même un si grand fléau.

« Mais quand la force prend les armes pour protéger l'ordre menacé, pour soutenir les droits de l'autorité divine; quand cette force barre le chemin aux factieux, aux rebelles, aux barbares qui viennent faire la guerre à tout ce qu'il y a de plus saint au monde, alors il lui arrive que tous les hommes lui rendent grâce, et que l'on a pour elle toute sorte de reconnaissance.

« Maintenant, c'est vous qui êtes cette force, et, en conséquence, vous méritez les bénédictions de tous.

« Vous qui avez cette épée au flanc, vous ne vous en servez pas pour détruire, mais bien pour conserver, et si vous l'avez employée pour frapper des rebelles, des hommes injustes et des criminels, c'est parce que vous êtes les coopérateurs de la divine Providence, et que vous travaillez avec elle à la protection des droits de tous.

« Continuez ainsi et vous arriverez certainement au résultat désiré, si vous conservez le bon accord entre vous; de même que les éléments du monde matériel, malgré leur diversité d'essence, concourent cependant tous à un seul et même but.

« Poursuivez donc votre œuvre avec l'affection que vous avez toujours montrée pour la foi de Pierre, foi qui, unie aux œuvres, fait en sorte que l'armée s'illustre par d'éclatants

exploits, que les familles vivent en paix dans leurs foyers, que les magistrats rendent paisiblement la justice et que nous puissions jouir nous-mêmes de la paix universelle.

« Que Dieu confirme ces paroles, qu'il vous bénisse, vous encourage et vous fasse continuer de servir de spectacle à vos familles, à vos concitoyens, au monde tout entier!

« Je vous bénis dans vos parents, je vous bénis dans vos biens, je vous bénis pour cette patrie céleste où nous devons jouir éternellement de la félicité suprême. »

La Correspondance italienne publie une lettre de Rome qui annonce qu'une longue entrevue a eu lieu entre le pape et lord Clarendon. Selon des bruits assez accrédités, la conversation aurait été très-animée et la question du fenianisme aurait été agitée.

On lit dans le Corriere delle Marche :

Lundi, 25 décembre, pendant qu'on célébrait les funérailles du cardinal Ugolini, le cardinal Antonelli, qui, avec ses autres collègues, assistait à cette cérémonie, a été tout-à-coup atteint d'un accès de névralgie, et l'on a dû le transporter à la hâte chez lui. Une consultation médicale a eu lieu au Vatican, et il a été décidé que le cardinal devrait, pendant plusieurs jours, s'abstenir de toute occupation sérieuse.

Un conseil des ministres a été tenu dans la même soirée; il y a été décidé que les attributions du cardinal seraient, jusqu'à son parfait rétablissement, confiées à Mgr Berardi, alter ego du cardinal Antonelli et son substitut comme secrétaire du conseil d'Etat.

FEUILLETON.

15

LE PARDON.

NOUVELLE.

Par Ch. DESLYS.

(Suite.)

L'usure, la rapacité, le déloyal abus de la puissance de l'argent, causent souvent des ravages que ne soupçonne même pas la main qui les a faits. Marcellus découvrit des familles entièrement ruinées par suite de leurs relations avec défunt Muldorf... d'honnêtes négociants qui, après une lutte désespérée, arrivaient fatalement à la banqueroute... de pauvres jeunes hommes déshérités même de l'éducation, ce premier de tous les biens... de pauvres jeunes filles qui, faite d'une dot, cruellement ravie, allaient voir s'écrouler tous leurs rêves d'amour ou de bonheur! Il ne dit pas à Eva toute la vérité... non... mais il lui montra de tels désastres à prévenir, de telles misères à soulager, une réparation si complète et si grande, qu'elle fut heureuse et fière de pouvoir faire tant de bien, empêcher autant de mal.

Et c'était au nom de son père qu'elle agissait, au nom de son père qui, du haut des cieux, devait la bénir. Le million y passa tout entier.

Eva dit alors à Marcellus : — Il me semble que, maintenant, je suis beaucoup plus riche... il me semble qu'aujourd'hui seulement j'ai le droit de l'être!

Quelques jours après, Frantz revint. Somme par somme, et comme sur un vrai livre de commerce, Eva avait tout écrit; elle se faisait une sainte joie de lui détailler l'emploi du million. C'était le devoir du mari de tout écouter, c'était le droit de la femme de tout dire.

Il y eut mieux encore que cela. Retenue par la pudeur même d'un si beau rôle, elle avait remis au lendemain la grande confidence, et le retour du baron de Rosenwald s'était ébruité déjà. Au moment où elle venait de le mander auprès d'elle, au moment même où elle allait parler, la porte s'ouvrit tout à-coup, et la foule des heureux qu'elle avait faits se précipita tumultueusement dans le salon. Ce fut à qui proclamerait de lui-même sa reconnaissance; ce fut à qui ferait amende honorable à la mémoire de Muldorf et bénirait sa fille. Oh! cette scène-là, je vous le jure, valait bien un mil-

lion.

Eva, toute confuse, osait à peine regarder Frantz. Il comprit tout enfin; il s'élança vers elle, et d'une voix que l'émotion rendait haletante :

— Eh quoi! fit-il, Eva, c'est dans ce but que vous aviez réclamé ma signature, et sans même me prévenir, sans me mettre de moitié dans votre généreuse inspiration...

— Voici mes comptes, interrompit-elle en lui présentant son livre. Il ne me reste plus rien, Monsieur... approuvez-vous?

— Oh! s'écria-t-il, emporté par l'enthousiasme! oh! tenez, Eva... vous êtes un ange!

Et, laissant tomber le livre, il avait pris sa main, qu'il serrait expressivement dans les siennes.

Les assistants disparurent, congédiés par Marcellus, qui sortit lui-même en refermant la porte sur les deux jeunes époux.

Ils étaient seuls maintenant, la main toujours dans la main, les yeux toujours dans les yeux.

Frantz surtout semblait en proie à une émotion qui tenait de l'extase. De temps en temps, comme un écho qui s'éloigne... un écho de l'âme... il murmurait encore :

— Un ange... oh! oui... un ange!

Il eut enfin un mouvement pour la saisir dans ses bras, pour l'étreindre contre son cœur.

Mais, soudainement, il se recula avec une sorte d'effroi, parut lutter contre lui-même et se vaincre. Puis, déjà revenu à sa gravité habituelle, il murmura quelques paroles inintelligibles, et, sous un prétexte quelconque, s'empressa de sortir du salon.

Rien ne saurait peindre la douloureuse consternation, le profond désenchantement d'Eva.

— Un ange! répéta-t-elle toute en pleurs. Un ange, toujours pour lui... jamais une femme!...

Et, se replongeant dans l'irritante énigme dont le mot lui échappait encore, elle ajouta :

— Ce n'était pas cela... Mais qu'est-ce donc!

VIII.

Durant les jours qui suivirent, par un tacite et mutuel accord, Eva et Frantz évitèrent de se retrouver seuls ensemble.

Un soir, dans le jardin en ce moment désert, le hasard voulut qu'ils se rencontrassent.

La jeune femme ne s'était pas même aperçue de l'approche de son mari, tant elle semblait accablée de tristesse.

— Pardon!... lui dit-il tout-à-coup, pardon de ne

Les fenians américains viennent d'adresser au peuple anglais un manifeste dans lequel ils font appel à sa sympathie et à son concours pour l'accomplissement de l'œuvre qu'ils ont entreprise.

Suivant eux, dit le *Times*, qui résume cette adresse, cette œuvre est l'établissement d'une république, et ils prétendent que les Anglais n'ont pas moins de raisons que les Irlandais de souhaiter ce nouveau régime et, qu'en réalité, dans le fond de leur âme, ils le désirent tout autant.

Les uns comme les autres partagent la même misère, gémissent sous la même oppression et soupirent également après leur délivrance.

Ce manifeste est adressé par le président et le sénat de l'association fraternelle des fenians d'Amérique au peuple anglais ami de la liberté, et il est signé des représentants des cercles fenians de tous les Etats de l'Union.

On écrit de Londres :

Le 3 janvier au soir, un magasin de poudre appartenant à M. Harvey, fabricant de poudre, près de Cork, a été pillé.

Dix quintaux de poudre de mine ont été enlevés.

Les auteurs de ce coup de main sont demeurés inconnus.

Le Nord prétend, et nous laissons cette nouvelle sous sa responsabilité, que la police française, plus heureuse que celle de Londres, serait parvenue à trouver le secret de la conspiration des fenians; on aurait découvert à Paris une correspondance entre les chefs jusqu'ici inconnus du fenianisme et certains démagogues du continent. Des papiers importants auraient été saisis et des arrestations faites sans bruit. Les papiers auraient été envoyés à Londres.

Nous apprenons par une dépêche télégraphique de Lisbonne qu'à la suite de troubles qui ont éclaté sur plusieurs points de cette capitale et du pays à propos des nouveaux impôts, le ministère a donné sa démission. Le roi a appelé le marquis de Loulé et l'a chargé de former un nouveau cabinet.

Les Cortès portugaises se sont ouvertes le 2 janvier sans la présidence royale.

S'il faut ajouter foi aux lettres d'Athènes, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche auraient exprimé à la Porte le vœu de voir s'étendre à tout l'Empire Ottoman les réformes proposées en faveur de la Crète, et Fuad Pacha se serait déclaré disposé à satisfaire à ce vœu des trois puissances.

Il paraît qu'à Athènes on incline pour une politique presque agressive envers la Turquie. Le roi a chargé de la composition du nouveau

cabinet M. Bulgaris, chef du parti avancé, et un des hommes politiques de la Grèce qui se montrent le plus ardents à poursuivre l'agrandissement du royaume hellénique par l'annexion de la Crète, et par celle de l'Épire et de la Thessalie.

Il paraît que le chef du nouveau cabinet hellénique ne sera pas M. Bulgaris, comme on l'avait écrit d'Athènes; le nouveau ministère qui vient de se former serait composé, d'après un télégramme privé que cite le *Moniteur*, de MM. Moraitanis, président du conseil et ministre de la justice; Delyanni (ministre des affaires étrangères), Messinésis (intérieur), Yarnaplos (finances), Spiro Nilio (guerre), Achtouris (marine).

On croit que ce cabinet ne sera qu'un ministère de transition.

Les lettres de Constantinople, du 31 décembre, disent que le général Ignatieff, avant son départ pour Saint-Petersbourg, avait été reçu par le sultan en audience secrète. Cette entrevue avait donné lieu à beaucoup de commentaires.

On se préoccupait aussi d'un voyage que le général Bibikoff et divers officiers russes auraient fait dans la Turquie d'Europe. On savait que des officiers d'état-major russes étaient venus précédemment lever les plans du Bosphore et des environs de la capitale.

Une députation du Monténégro était arrivée à Constantinople. On assurait qu'elle demanderait la cession, sur la côte d'Albanie, d'un territoire presque égal en superficie à la principauté.

On écrit de Mexico, au *Morning Post*, que le Mexique et les républiques sud-américaines, en intimité avec l'Espagne, auraient formé une ligue dans le but de s'emparer de Cuba qu'ils conserveraient à titre de propriété indivise, ou bien dont ils feraient une république libre, liée par une alliance offensive et défensive avec les autres républiques latines du continent.

On lit dans le *Messenger franco-américain* : Les nouvelles du Mexique reçues par voie de la Havane sont en date du 4 décembre.

Il se confirme que le gouvernement de Juárez sera autorisé par le Congrès à répudier tous les traités faits avec les nations européennes par les personnes qui, depuis 1857, ont prétendu représenter le peuple mexicain.

Cette répudiation s'étendra aux engagements pris par les généraux Zuloaga et Miramon, y compris le traité Mon Almonte avec l'Espagne, et la créance Jerker; elle s'appliquera aussi à tous les traités conclus par Maximilien avec la France, l'Angleterre et l'Espagne. Comme nous l'avons dit, la dette qui existait avant 1862, et qui s'élevait à 83 millions de piastres, sera seule reconnue.

On a parlé de la nomination de M. Romero aux fonctions de ministre des affaires étrangères; mais il paraissait plus probable qu'il reviendrait occuper à Washington le poste de ministre plénipotentiaire.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* rend compte des réceptions qui ont eu lieu aux Tuileries, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Voici les paroles qu'a adressées à l'Empereur S. Exc. le nonce du saint-siège apostolique, au nom du corps diplomatique :

« Sire,

» A l'occasion du nouvel an, le corps diplomatique vous présente, par mon organe, son hommage respectueux.

» Le bonheur de Votre Majesté, celui de son auguste famille et la prospérité de la France forment l'objet des vœux qu'à toute époque de l'année, mais surtout en ce jour solennel, chacun de nous est heureux d'offrir à Votre Majesté Impériale. »

L'Empereur a répondu :

« Je suis heureux de commencer, comme toujours, la nouvelle année entouré des représentants de toutes les puissances, et de pouvoir affirmer une fois de plus mon constant désir de conserver avec elles les meilleures relations.

» Je vous remercie des vœux que vous voulez bien former en leur nom pour la France, pour ma famille et pour moi. »

Les membres du corps diplomatique ont été présentés à Sa Majesté par le grand-maître des cérémonies.

Les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires de l'Empereur en ce moment à Paris ont été reçus avec le corps diplomatique étranger.

S. Em. Mgr l'archevêque de Paris a adressé à l'Empereur l'allocution suivante :

« Sire,

» J'offre à Votre Majesté les hommages respectueux du clergé de Paris, et je la prie d'agréer les vœux que nous formons pour l'Empereur, généreux soutien du Saint-Père; pour l'Impératrice, providence des malheureux et des pauvres; pour le Prince Impérial, espoir de la génération qui nous suivra.

» Que Dieu garde Votre Majesté! Qu'il l'aide à maintenir dans le monde l'ascendant de la France, garantie de justice et de paix! Qu'il donne à l'Empereur d'assurer dans notre pays, avec la légitime satisfaction des intérêts matériels, le progrès et le triomphe des idées morales et religieuses qui font la vraie félicité des peuples, la stabilité des trônes, la force et l'honneur de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent! »

L'Empereur a répondu :

« Les vœux que vous adressez au ciel pour l'Impératrice, pour le Prince Impérial et moi me touchent profondément. Ils parlent d'un noble cœur. Je sais que vous ne séparez pas les intérêts de la religion de ceux de la patrie et de la civilisation. »

— M. Nigra, ministre d'Italie, n'a pas quitté Paris, comme l'ont prétendu plusieurs journaux. Il assistait, le 1^{er} janvier, à la réception solennelle du corps diplomatique au palais des Tuileries.

— M. de Malaret, ambassadeur de France à Florence, vient, comme on le sait, de retourner à son poste, et contrairement aux allégations de quelques correspondances étrangères, il n'est pas exact qu'il doive prendre un nouveau congé pour revenir en France.

— M. Giroi-Ponzol a présenté l'amendement suivant sur la loi militaire :

« Dispositions transitoires.

» Les jeunes gens tombés au sort auront le droit de se faire remplacer spécialement pour le temps du service actif, c'est-à-dire pour cinq ans seulement. A l'expiration de ce délai, ils passeront dans la réserve, s'ils ne veulent pas se faire remplacer pour cette seconde période de quatre ans. »

— Voici, d'après la *Liberté*, la liste des journaux cités à comparaître devant le juge d'instruction sous l'inculpation de comptes rendus non autorisés par la loi.

Le *Siècle*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Temps*, l'*Avenir national*, l'*Opinion nationale*, la *France*, la *Presse*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris* et l'*Intérêt public*.

— Les journaux anglais nous apprennent que M. Gladstone a été lundi victime d'un accident qui pouvait avoir des suites très graves.

Il se trouvait dans la propriété de Howarden-Castle, auprès d'un arbre qu'on était en train d'abattre, lorsqu'un éclat de bois vint le frapper à l'un des yeux.

La douleur avait été si vive que l'on a craint dans les premiers moments pour la vue de M. Gladstone.

L'*Evening-Star* annonce que cet homme d'Etat éminent en sera heureusement quitte pour quelque temps d'un repos forcé.

— Le *Progrès* croit savoir que M. Victor Considérant, établi avec sa famille et un certain nombre d'adeptes phalastériens au Texas depuis l'année 1852, a quitté ce pays pour revenir en France; il est attendu à Paris vers le 10 janvier.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MM. les curés des diverses paroisses de notre ville; et l'administration municipale, se

pas vous rendre plus heureuse, Eva! J'avais espéré, j'avais cru que cette existence toute d'éclat et de plaisir réveillerait l'insouciance gâtée de vos vingt ans. C'était dans ce but surtout que je comptais prolonger notre séjour à Vienne; c'était pour vous que j'avais ressuscité les splendeurs de cet hôtel, pour vous que j'y donnais des fêtes, pour vous que...

— Comme vous vous trompiez!... interrompit-elle avec une mélancolie amère. Ah! mon ami, si vous pouviez deviner à quoi je pensais précisément tout-à l'heure...

— Dites-le-moi.

— Je pensais que là-bas, à Rosenwald, les lilas vont bientôt fleurir!

— Et quoi! vous désireriez retourner à Rosenwald?

— Si je le désire!

— Mais rien n'est plus facile, Eva. Moi-même j'ai de grands projets de travail, et ne demande qu'à reprendre notre calme vie de l'automne dernier. Quand voulez-vous partir, Eva?

— Demain.

— Va pour demain!

Je laisse à penser la stupéfaction de la tante Ulrique. Etre arrivés si tard à Vienne et vouloir le quit-

ter si tôt... C'était scandaleux!... c'était impossible!...

Mais comme on ne la contraignait nullement à partir, comme tout au contraire on la suppliait de rester, finalement elle se résigna.

Quant au bon vieux Marcellus, son petit bagage était déjà prêt.

— Où vont les enfants, avait-il dit, là va le père!

Loi seul, du reste, il devait égayer le voyage. Autant Frantz et sa femme s'étaient montrés impatients de fuir le monde, autant maintenant ils semblaient appréhender la solitude. Ils restaient silencieux et mornes tous les deux, ils semblaient l'un et l'autre avoir le pressentiment d'un malheur.

A l'arrivée, cependant, toutes ces fâcheuses impressions s'évanouirent comme par enchantement. Ce fut avec un bonheur sans mélange, avec une presque enfantine joie qu'on revit le vieux château, l'atelier, les deux rivières, les pittoresques horizons, le parc déjà reverdi par le printemps! On était au milieu d'avril. Les dernières neiges fondaient à la cime des montagnes, et dans l'air attiédi, sous le ciel bleu, aux doux rayons du soleil des premiers beaux jours, renaissaient de toutes parts feuilles et fleurs nouvelles, bourdonnements d'insectes et chan-

sons d'oiseaux. Tout, dans la nature amoureuse et réjouie, avait ce pénétrant attrait, cette enivrante fraîcheur, ce charme irresistible, qui réveille dans tous les cœurs les tendres aspirations de la jeunesse, qui met des larmes dans tous les yeux, et sur toutes les lèvres des sourires. Oh!... oui!... Eva et Frantz furent vraiment rassérénés durant quelques heures, vraiment jeunes et vraiment heureux.

Mais le soir même, en se retrouvant vis-à-vis l'un de l'autre, ils en éprouvèrent un embarras fiévreux encore, une contrainte qui arrivait jusqu'à la douleur et qui, tout aussitôt, leur révéla l'impossibilité de reprendre leur calme et fraternelle intimité d'autrefois.

A Vienne, du moins, ils avaient entre eux le monde et ses distractions sans nombre; il ne s'y trouvait plus maintenant que Marcellus et que Wilhelm, deux traits d'union qui semblaient incessamment leur répéter: Aimez-vous!

Telle n'était pas évidemment la volonté de Frantz. Une métamorphose complète ne tarda pas à s'opérer en lui; les sauvages habitudes des premiers temps de son mariage recommencèrent. Dès le matin, sous prétexte de méditer à son nouveau tableau, il allait chercher l'isolement dans les grandes forêts avoi-

sinantes; et le soir, presque aussitôt après le repas, il disparaissait encore. Sa courtoisie et ses prévenances n'en étaient pas moindres envers Eva; mais il ne se contentait plus seulement de l'éviter, il la fuyait. On eût dit qu'il en avait peur.

Aussi la pauvre jeune femme, sourdement minée par une affliction croissante, par un chagrin mortel, en arriva-t-elle bientôt à se dire :

— Mais c'est donc de l'horreur qu'il a maintenant pour moi!

Jusqu'alors Marcellus n'avait reçu aucune confiance, et ne s'était aperçu de rien; ce digne rêveur vivait beaucoup plus dans les espaces imaginaires que dans le monde de la réalité.

Pour la première fois, il commença de soupçonner qu'on lui cachait quelque chose. Il observa. Ce qu'il entrevit lui causa une stupéfaction profonde, presque un remords de ne pas avoir deviné plus tôt que ses deux enfants étaient malheureux.

Il s'empressa de les interroger tour-à-tour, mais il ne put en obtenir que de vagues et évasives réponses.

Fort heureusement, Marcellus n'était pas homme à se décourager pour si peu. Autant il avait mis d'aveugle lenteur à concevoir le premier soupçon, au-

sont émus de la rigueur de la saison, et ont organisé d'un commun accord une quête de vieux vêtements et effets, pour être distribués aux pauvres. Voici l'avis répandu par M. le curé de Saint-Pierre dans les divers quartiers de Saumur; personne, nous en sommes sûr, ne manquera de répondre à cet appel :

« AUX HABITANTS DE SAUMUR. »

« Il s'agit de faire une quête pour les pauvres, une quête pour préserver les malheureux contre la rigueur du froid. »

« C'est une quête de vieux vêtements, de ceux que l'on ne porte plus, de tous les sexes et de tous les âges : de vieux bas, de vieilles chaussures, de vieilles couvertures et tout ce que l'on voudra donner, dans la paroisse et dans toute la ville, afin que tous puissent y participer. »

« Que l'on ne croie pas qu'il soit dit que ce qui sera donné est trop antique ou trop mauvais; rien n'est mauvais de ce qui est donné en aumône, et puis, tout sera transformé sous les mains de nos habiles couturières. Donnez, donnez beaucoup, les pauvres vous en sauront bon gré, et Dieu ne sera pas le dernier à vous en témoigner sa reconnaissance. »

« Les quêteurs commenceront jeudi prochain (9 janvier), au matin. Que les personnes qui peuvent donner veuillent bien tenir prêts les objets de leur aumône. »

« Le produit de la quête sera déposé au Bureau de Bienfaisance de la ville et sera distribué à tous les nécessiteux, suivant leurs besoins, et sans exception, par les dames religieuses de ce bureau, après avoir été disposé de manière à servir utilement. »

La semaine dernière, un vol de fusil de chasse, plomb et poudre, a été commis avec effraction, au Petit-Puy, dans une maison de campagne appartenant à un de nos concitoyens, M. B. Tout porte à croire que le voleur doit être l'assassin de M^{me} V. Rebeilleau : on a trouvé à peu de distance du lieu où le crime a été consommé, le fusil de M. B., son sac à poudre et du petit plomb lui appartenant.

Ce crime occupe toujours vivement la population. On se perd en conjectures sur les motifs de cet assassinat. Aucun vol n'a été commis au préjudice de M^{me} veuve Rebeilleau.

On signale dans le pays plusieurs autres vols de fusils de chasse.

Deux pauvres femmes de notre ville qui occupent une chambre sans cheminée, ont voulu réchauffer leur appartement avec du charbon. Bientôt la fille s'est trouvée malade, la mère en voulant lui porter secours est tombée sur le carreau. Cette chute fort heureuse leur a sauvé la vie : les locataires de l'étage inférieur, inquiétés par le bruit, sont montés à l'appartement et ont trouvé leurs deux voisines presque as-

phyxiées. De prompts secours les ont aussitôt rappelées à la vie.

L'adoucissement de température que nous avions annoncé dans notre dernier numéro, ne s'est pas prolongé. Dès samedi soir, le ciel s'est éclairci et le froid est devenu de plus en plus intense. Le thermomètre est redescendu à 12 degrés au-dessous de zéro. Dimanche, il a tombé de la neige toute la journée. La circulation est devenue très-difficile sur les routes, tous les courriers sont en retard.

Il y a eu hier soir un moment d'alarme dans notre ville. Le bruit a couru que le feu s'était déclaré chez M. Angelo Bolognoli, distillateur à Saumur. Ce n'était heureusement qu'un feu de cheminée, dont on s'est promptement rendu maître.

Les patineurs se rendent en foule sur les bassins du Pont-Fouchard, et se livrent aux évolutions les plus gracieuses. A l'instar du club de Paris, il y a eu dimanche des exercices aux flambeaux; malheureusement cette fête n'était pas annoncée, amateurs et spectateurs auraient pu être plus nombreux.

Le thermomètre marque ce matin, 10 degrés au-dessous de zéro; vent Nord.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre, un assassinat a été commis à Mazé, canton de Beaufort. La victime est une fille Picault, marchande de résine, âgée de 54 ans. L'inculpé est âgé de 48 ans et cultivateur dans la même commune.

Cet individu recherchait depuis longtemps en mariage la fille Picault qui lui avait, paraît-il, promis de l'épouser. Il y a lieu de croire que c'est sous l'empire d'un sentiment de jalousie qu'il a accompli son crime. Il a ensuite tenté de se suicider en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir. Il s'est fait une blessure grave, mais qui, croit-on, n'entraînera pas la mort.

Circonstance assez singulière : il y a dix-neuf ans, la fille Picault avait reçu, pour le même motif, un coup de pistolet qui l'avait grièvement blessée. (Maine-et-Loire).

Un cruel accident, causé par une arme à feu, est arrivé il y a quelques jours dans la commune de Saint-Cérotte (Sarthe).

« Un petit garçon de 12 ans, nommé Victor Caehonneau, dit l'Union, du Mans, était resté seul à la maison, confié aux soins d'un domestique, pendant que sa mère était allée au marché de Saint-Calais. Un petit camarade était venu le voir, les deux enfants découvrirent un pistolet dont ils eurent la funeste pensée de se servir pour tirer sur des oiseaux. Après avoir amorcé le pistolet, Victor chargea l'arme; mais quand il voulut relever le chien qui était fort dur et ne se tenait pas au repos, les ressorts de la platine ne jouant plus, il éprouva

dé la résistance et dit à son ami de l'aider. Tous deux se mirent à tirer, l'un sur le canon qui était tourné vers Victor, l'autre sur le chien qui retomba sur la capsule et fit partir le pistolet. Victor reçut toute la charge dans le bas-ventre. Malgré tous les soins qui lui furent donnés, il mourut dans la soirée. »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Département de Maine-et-Loire.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE 1869.

UNE PRIME D'HONNEUR, consistant en une somme de 5,000 francs et une coupe d'argent de 5,500 francs, sera décernée, en 1869, à l'agriculteur du département de Maine-et-Loire dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles.

Des médailles d'or et d'argent pourront être accordées pour des améliorations partielles déterminées, telles qu'un drainage bien entendu, une irrigation habilement tracée, un heureux aménagement des bâtiments ruraux, un ingénieux arrangement des fumiers de la ferme, la bonne tenue et l'amélioration du bétail, etc., etc.

La lice n'est sérieusement et réellement ouverte qu'aux propriétaires ou fermiers de domaines soumis à une culture sagement dirigée, en rapport parfait avec les circonstances locales où elle se trouve placée, bien réglée dans ses dépenses et productive dans ses résultats. Le jury n'a point à décerner une prime d'encouragement, mais à récompenser des résultats acquis, d'une authenticité incontestable, et dont l'exemple puisse être sûrement invoqué pour démontrer comment l'économie dans les dépenses, l'ordre dans le travail, le perfectionnement raisonné des méthodes culturales, l'heureuse alliance de la science et de la pratique, et enfin une juste subordination de la culture aux circonstances qui la dominent, créent la prospérité présente et assurent l'avenir des exploitations rurales.

Une somme de 500 francs et des médailles d'argent et de bronze seront distribuées entre les divers agents de l'exploitation primée.

Les agriculteurs de Maine-et-Loire qui voudront concourir, soit pour la prime d'honneur, soit pour les médailles offertes pour des améliorations spéciales, devront adresser, au plus tard et pour dernier délai le 1^{er} MARS 1868, au Préfet du département, une demande accompagnée d'un mémoire et de plans conformes aux instructions déposées à la Préfecture, où l'on peut en réclamer des exemplaires.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, député au Corps-Législatif, Commandeur de la Légion

d'Honneur, informe ses administrés qu'aux termes du décret réglementaire du 2 février 1862, l'administration municipale s'occupe en ce moment de la révision de la liste électorale.

En conséquence, le tableau de rectification sera affiché et déposé au secrétariat de la Mairie, ainsi que la liste électorale, pendant 20 jours, à partir du 15 janvier.

Pendant ce temps, c'est-à-dire du 15 janvier au 4 février, de midi à 2 heures, tout citoyen omis pourra réclamer son inscription, et tout électeur inscrit pourra réclamer la radiation de tout électeur indûment inscrit ou l'inscription de tout individu omis.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1^{er} janvier 1868.

Le Maire, CHEDEAU, adj.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 7 décembre au 5 janvier.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remiare.	» 5	» 4	» 3	» 1145	» 13	» 73	» 10	
2	Tessier.	» 5	» 210	» 1134	» 1548	» 1			
3	Touchelet.	» 4	» 1	» 8	» 521	» 4	» 36	» 5	
4	Grélaud.	» 2	» 2	» 2	» 7	» 2	» 9	» 3	
5	Corbineau.	» 2	» 4	» 1	» 7	» 640	» 545	» 3	
6	Séchet.	» 5	» 1	» 3	» 1	» 415	» 1224	» 8	
7	Prouteau.	» 2	» 2	» 3	» 1	» 613	» 9	» 8	
8	Chalot.	» 2	» 1	» 5	» 221	» 7	» 29	» 1	
9	Pallu.	» 2	» 6	» 4	» 123	» 4	» 26	» 16	
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millérand.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 120	» 1	
2	Baudoin.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 4	
3	Baudoin-R.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 11	» 9	
4	Vilgrain.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 6	» 6	
5	Sanson.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 3	» 11	
6	Sève.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 4	» 10	
7	Moreau.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 10	» 16	
8	Coruilleau.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 4	» 5	
9	Marais.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 2	» 11	
10	Rousse.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 3	» 3	
11	Raineau.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 3	» 9	
12	Pavis.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 3	
13	Lanier.	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 1	» 7	

Marché de Saumur du 4 janvier.

Marché nul pour cause de mauvais temps.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le scrutin de ballottage, qui a eu lieu samedi et dimanche dans les départements de la Somme et d'Indre-et-Loire, a donné l'avantage aux candidats opposants. M. d'Estour,

tant son dévouement allait devenir alerte, perspicace, acharné, pour découvrir les secrètes causes du malheur de ceux qu'il aimait, et ce malheur, pour le combattre.

— Ah! ah! se dit-il, on ne veut pas se confesser à moi. Je les confesserai en dépit d'eux-mêmes... et, par l'âme de Mozart! la vérité me sera connue. Dussé-je pour cela m'attacher à leurs pas comme une ombre et devenir leur espion à tous deux!

Vis-à-vis de Frantz, ce plan semblait aisé. C'était une expansive et fouguese nature. Tant qu'il se sentait observé, il parvenait à se contenir encore, bien que sa pâleur tourmentée, son œil hagard, son geste fiévreux, attestassent un pénible combat, de bien cruelles souffrances; mais lorsqu'il se croyait à l'abri de tout regard curieux, de toute oreille indiscrette, lorsque ses pas de plus en plus précipités l'avaient conduit jusqu'au milieu de l'antique forêt, il se jetait en dehors de tout chemin trace, et là, seul avec la nature, seul avec Dieu, il laissait enfin parler son désespoir, il livrait au vent son secret. Peut-être Marcellus le lui déroba-t-il ainsi, car Marcellus maintenant le suivait de loin et l'épiait toujours.

Il n'en pouvait être ainsi d'Eva. La douce jeune

femme renfermait tout en elle-même, et, languissante ain-i qu'une fleur brisée sur sa tige, de même elle restait muette. Il fallait attendre qu'une circonstance imprévue, qu'une dernière blessure lui arrachât enfin un cri, une larme, un aveu. Marcellus attendait.

Un matin... c'était précisément le jour anniversaire de son mariage... elle était assise à cette même place où Frantz lui avait été présenté, sous le vieux mélèze. Il faisait un temps exactement pareil, un temps de Paradis. Wilhelm, par extraordinaire, ne se trouvait pas là. Tout invitait au repos la pauvre jeune femme, qui n'avait pu dormir la nuit précédente. Elle se renversa peu à peu en arrière, et, sans arriver encore au sommeil, elle ferma les yeux.

Tout-à-coup, il lui sembla que Frantz apparaissait à l'autre extrémité de la pelouze, et que, par le même chemin qu'il y avait un an, il s'avangait précautionneusement vers elle.

Elle pouvait relever encore la paupière; elle ne voulait pas, heureuse qu'elle était de continuer son rêve.

Frantz était devant elle maintenant, à deux pas. Il la regardait avec une étrange émotion sur le visage, avec une indicible tendresse dans le regard.

Puis, il s'agenouilla lentement, et comme en adoration. Il pleurait.

Puis, attiré vers elle par une sorte de charme invincible, il s'approcha davantage encore, il se pencha en avant. Elle sentit comme un souffle, comme un baiser sur son front, sur sa joue, presque sur ses lèvres.

Mais Frantz se redressa tout-à-coup. Son visage n'était plus le même; son regard maintenant n'exprimait plus que la répulsion et l'effroi. Il s'éloigna vivement, il s'enfuit.

Eva rouvrit aussitôt les yeux. A travers les branches agitées d'un buisson voisin, elle vit disparaître Frantz.

Ce n'était donc pas un rêve!

Mais c'était encore une désillusion, une douleur, une preuve qu'il y avait en elle quelque chose qui paralysait les efforts de Frantz pour l'aimer, qui éternisait dans le cœur de Frantz une incompréhensible aversion contre elle.

C'en était trop. Les larmes jaillirent de ses yeux; elle se sentit à bout de résignation et de courage; elle se releva avec un geste désespéré.

Le bruit du Toppel, qui coulait à quelques pas de là, frappa tout-à-coup son oreille. Une idée de mort

s'éveilla dans son esprit. Eperdue, presque folle, elle voulut s'élaner vers le fleuve.

Mais, brisée par tant d'émotions, elle n'en avait même plus la force. Dès les premiers pas elle chancela, faillit tomber.

Marcellus était là qui la reçut dans ses bras. Le moment attendu était enfin arrivé. Eva ne pouvait plus rien lui taire.

(La fin au prochain numéro.)

— AVIS. — Les Pastilles de Pôtard, recommandées par tant de médecins, sont béchiques, incisives et calmantes; elles dissipent les glaires. Cet excellent pectoral convient surtout dans les catarrhes, rhumes, maux de gorge, gripes, asthmes, coqueluches; dans les toux opiniâtres et irritations de la gorge ou de la poitrine. A Paris, 44, rue de Richelieu. — A Saumur, chez les pharmaciens; à Angers, pharmacie Ménière. (655)

mel a été élu à une faible majorité dans le premier de ces départements, et M. Houssard, avec une majorité plus importante, a été élu dans le second contre M. Gouin.

Dans les deux départements, les diverses oppositions s'étaient entendues pour reporter leurs voix sur les candidats qui ont été élus.

Une dépêche de Florence nous annonce la formation du cabinet italien, composé à peu près des mêmes hommes que le cabinet démissionnaire :

MM. Menabrea, président et affaires étran-

gères; Broglio, instruction; de Filippo, justice; Bertole Viale, guerre; Cambray-Digny, finances; Cadorna, intérieur; Riboti, marine; Cantelli, travaux publics, agriculture, commerce.

Une dépêche anglaise nous apporte la nouvelle d'une révolution politique au Japon. Le taicoun aurait résigné son pouvoir.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

L'Illustration, qui entre dans sa vingt-sixième année, a créé une publicité qui va tous

les jours grandissant. Le dessin, la gravure, la photographie, l'illustration, sous toutes les formes, s'appliquent aujourd'hui aux livres comme aux journaux. Tant il est vrai que la représentation des événements, par la gravure et le dessin, a le talent de parler aux yeux et à l'esprit. Mais au milieu du développement énorme qu'ont pris de nos jours les publications illustrées, on peut dire que l'Illustration a su tenir et conserver le premier rang par l'incontestable supériorité de sa collection. C'est toujours le plus soigné et le plus recherché de nos journaux illustrés. Dans l'illustra-

tion, tout est original, tout est inédit, sa rédaction n'est pas soumise aux entraves qui arrêtent ses imitateurs devant toutes les questions politiques, économiques et sociales; seule, elle a acquis le droit de traiter de toutes ces matières qui forment le véritable fond de l'histoire de notre époque.

On peut voir aux annonces, par les suppléments qu'elle offre à ses abonnés, que l'Illustration a conquis depuis longtemps une position qui défie toute concurrence.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

PURGE LÉGALE.

Suivant acte passé devant M^e Victor Dufour, notaire à Gennes, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-cinq. Il appert :

Qu^e M^e Jean Nivelles, propriétaire, époux de Louise Fontaine, demeurant aux Mottay, commune des Rosiers.

A acquis de : 1^o Auguste-François Battais, cantonnier, et dame Anne Allopeau son épouse, qu'il autorise, demeurant ensemble à Saint-Pierre-en-Vaux, commune de St-Georges-le-Thourel; 2^o M^{me} Jeanne Jeulin, propriétaire, veuve de Vincent Battais, demeurant avec son fils sus-nommé, au même lieu :

1^o Une maison, située à Villeneuve, commune des Rosiers, comprenant deux chambres basses, dont une à feu, surmontée d'un grenier couvert en ardoises, écurie couverte en ardoises sur le chemin, autre écurie en terrasse et en roine au bout de la maison; terrain et cour attenants aux bâtiments; le tout formant un ensemble contenant environ seize ares cinquante centiares, joignant au levant héritiers Hubault, au midi le chemin, au couchant Louis Nivelles et au nord M^{me} des Sablons, cours d'eau entre dépendant dudit logement;

2^o Environ soixante-six ares de terre, situés au chemin de la rue Quarte, commune des Rosiers, joignant au levant Nicolas Delaunay, au midi le chemin de Villeneuve, au couchant et au nord M. Desmé;

3^o Environ onze ares de terre, situés au canton des Corbinières, même commune, joignant au levant et au nord M^{me} veuve Poulet, au midi veuve Boujean sentier entre, et au couchant la veuve Drouault, aussi sentier d'exploitation entre.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de six mille francs.

Les précédents propriétaires sont : François Nivelles, demeurant aux Rosiers, Vincent Battais-Jeulin, décédé commune de Saint-Georges-le-Thourel, les héritiers Hardouin, de St-Clement-des-Lévées, et Joseph Mazé des Rosiers.

Pour parvenir à la purge des hypothèques légales qui pourraient grever lesdits immeubles, M. Jean Nivelles, en sa qualité d'acquéreur, a fait déposer une copie collationnée du contrat de vente dont l'extrait précède, au greffe du tribunal civil de Saumur, ainsi qu'il résulte d'un acte dressé audit greffe, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-sept, enregistré.

Par exploit de Dufour, huissier à Saumur, en date du six janvier mil huit cent soixante huit, enregistré, il a fait signifier et certifier ce dépôt à M. le procureur impérial, avec déclaration que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existant indépendamment de l'inscription n'étant pas connus, il ferait publier cette signification conformément à l'article 676 du Code de procédure civile.

Pour cette poursuite de purge, M. Nivelles a constitué M^e Chedeau, avoué demeurant à Saumur.

Dressé par l'avoué soussigné, le

six janvier mil huit cent soixante-huit.

(5) CHEDEAU.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON,

Située port du Marronnier, occupée autrefois par M. le commandant Dessort.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, à M. LAMBERT-LESAGE, à Saumur, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (657)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE,

En l'étude de M^e CLOUARD, le dimanche, 12 janvier 1868, à midi,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 4, appartenant à M^{me} Roland Robin, comprenant : caves voûtées; au rez-de-chaussée magasin et salle à manger, cour, cuisine, chambre sur la cuisine, lieux d'aisances; à l'entresol deux chambres; au premier deux chambres et un cabinet; au deuxième trois chambres et un cabinet; au troisième une mansarde et deux chambres; greniers adessus.

L'entrée en jouissance pourra avoir lieu de suite; il y aura toute sécurité pour acquérir.

S'adresser pour tous renseignements à M^e CLOUARD. (655)

ANCIENNE MAISON J. DAVEAU AINÉ,

MIROITIER,

Rue du Puits-Neuf, 25.

P. DAVEAU, doreur, neveu et successeur.

Glaces encadrées et non-encadrées, encadrements riches et ordinaires pour peintures, gravures et photographies, dorure de cadres, fautenils, consoles antiques et modernes, dorure de bâtiment, miroirs, toiles cirées toutes nuances, devant de cheminées, étamage de glaces.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,
Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS

La vente aux enchères des vins, liqueurs, eaux-de-vie, cognac, sirops, vermouth, madère, vinaigres, outils de tonnelier, matériel, tilbury de M. BEIGNÉ fils, négociant, à la Croix-Verte, Levée-Neuve, sera continuée le dimanche 12 janvier 1868, à midi, et jours suivants.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

BONS COTRETS, livrés à domicile.

S'adresser à M. POITOU, marchand de bois à Saint-Florent. (604)

FUMIER

A VENDRE.

S'adresser à M. FORGE fils, quai de Limoges. (666)

Guérison radicale Hernies

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON (voir l'instruction, qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste-herniaire aux Herbiers (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu Pierre Simon. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux Herbiers (Vendée). (13)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Nouveau tirage complètement terminé

DE

LA CHIMIE TECHNIQUE

De BARRUEL,

Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8^o, avec un grand nombre de gravures.

PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux; à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel; fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels: l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 JANVIER.			BOURSE DU 6 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 50	» 10	» »	68 82	» 32	» »
4 1/2 pour cent 1852.	99 50	» »	» »	99 75	» 25	» »
Obligations du Trésor.	477 50	» »	» »	476 25	» »	1 25
Banque de France.	3280	» 60	» »	3275	» »	5 »
Crédit Foncier (estamp.).	1345	» 7 50	» »	1350	» 5	» »
Crédit Foncier colonial.	470	» »	» »	467 50	» »	2 50
Crédit Agricole.	620	» »	» »	620	» »	» »
Crédit industriel.	622 50	» »	» »	622 50	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	163 75	» 1 25	» »	162 50	» »	1 25
Comptoir d'esc. de Paris.	642 50	» »	» »	646 25	3 75	» »
Orléans (estampillé).	865	» 2 50	» »	865	» »	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1170	» 1 25	» »	1172 50	» »	2 50
Est.	535	» 5	» 5	535	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	870	» 2 50	» »	871 25	1 25	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	551 25	1 25	» »	552 50	1 25	» »
Ouest.	555	» »	» »	555	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1455	» 5	» »	1472 50	17 50	» »
Canal de Suez.	275	» »	2 50	275	» »	» »
Transatlantiques.	272 50	» »	1 25	270	» »	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	44 10	» »	10	44 45	» 35	» »
Autrichiens.	507 50	3 25	» »	512 50	5	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	343 75	» »	1 25	342 50	» 1 25	» »
Victor-Emmanuel.	40	» »	» »	40	» »	» »
Romains.	47	» »	» »	47	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	182 50	3 75	» »	185	» 2 50	» »
Saragosse.	83 75	» »	1 25	83 75	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	20 25	» »	» »	20 25	» »	» »
Nord-Espagne.	60	» »	» »	60	» »	» »
Compagnie immobilière.	73 75	1 25	» »	75	» 1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	317 50	» »	» »	319 75	» »	» »
Orléans.	312 75	» »	» »	313 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	323	» »	» »	325	» »	» »
Ouest.	310 50	» »	» »	310 75	» »	» »
Midi.	310 50	» »	» »	310 25	» »	» »
Est.	311	» »	» »	311 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Codet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18 LE MAIRE,